

# 1<sup>ère</sup> Rencontres nationales des acteurs de l'ANC

Dossier de la rédaction de H2o  
November 2019

Séparer, valoriser et traiter les eaux usées à la source

La 1<sup>ère</sup> édition des Rencontres nationales des acteurs de l'ANC, qui succèdent aux Assises nationales de l'assainissement non collectif, s'est déroulée à Dijon avec la présence de plus de 1 000 participants et des retours très positifs. L'événement était organisé par IDEAL Connaissances et les Pros de l'ANC (CNATP, FNSA (SYNABA et SNEA), IFAA), et soutenu par le département de la Côte d'Or.

Une nouvelle approche de l'eau dans l'habitat individuel - Les témoignages convergent vers une probable évolution de la gestion de l'eau "à la parcelle". Ce nouveau regard porte sur le petit cycle de l'eau, afin de faire face aux enjeux de la transition écologique, nécessitera beaucoup d'adaptation de la part des professionnels, mais aussi du grand public et des propriétaires de systèmes d'assainissement non collectif ou semi-collectif. La réglementation devra aussi s'adapter aux nouvelles contraintes environnementales. Jérôme Steininger, secrétaire général de l'IFAA évoque les perspectives : "Après 15 années d'Assises nationales de l'Assainissement Non Collectif, il semblait nécessaire de revoir le concept pour une meilleure implication des professionnels de l'ANC et pour répondre aux enjeux de la transition écologique et de l'économie circulaire. Pari gagné, les Rencontres nationales des Acteurs de l'ANC sont parvenues à fédérer l'ensemble des acteurs de la filière. L'ouverture à la gestion des eaux de la parcelle (séparer, valoriser et traiter les eaux usées à la source) offre de belles perspectives pour l'ensemble des acteurs, beaucoup de choses restent à co-construire ensemble... et nous vous donnons rendez-vous en 2020 pour de nouvelles rencontres autour de la gestion des eaux de la parcelle."

Utiliser les eaux non conventionnelles, pour une gestion plus durable de l'eau - Suite à la feuille de route de la deuxième séquence des Assises de l'eau présentée le 1er juillet, une circulaire a été envoyée aux préfets pour attirer leur attention sur les actions nécessitant une forte mobilisation, leur demandant notamment de "favoriser les projets de réutilisation des eaux usées traitées pour économiser les ressources", et les négociations européennes sur les projets de révision de la directive Eau potable et de règlement sur la réutilisation des eaux usées épurées (REUSE) pour un usage agricole vont reprendre. Des techniques nouvelles de valorisation à la source des eaux usées domestiques ont été présentées. La réglementation devra évoluer, mais aussi l'entretien et le contrôle des installations individuelles, mal acceptés aujourd'hui, mais qui seront les garants de la qualité d'une eau "réutilisable", à l'avenir. La mise en œuvre de la certification NF ANC permettra aussi de fixer des objectifs d'amélioration de la traçabilité.

Prochaine édition : les 13 et 14 octobre 2020 au Parc des expositions de Dijon.

Rencontres de l'ANC